



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Re

M
I***26081507***

Greffe

09 JUIN 2026N° d'entreprise : **1015 659 185****Nom**(en entier) : **King Transport Logistic**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE**Adresse complète du siège : **Esplanade Simone Veil 1 à 4000 Liège****Objet de l'acte : Transfert du siège sociale**

Monsieur Hamzi Ali préside l'assemblée.

Il fait constater que tous les actionnaires sont présents, et qu'il n'y a par conséquent pas lieu de justifier des convocations, et que l'assemblée est ainsi valablement constituée pour délibérer sur tous les points mis à l'ordre du jour.

A ce sujet, le président rappelle que l'ordre du jour comporte les points à examiner suivants :

•Le transfert du siège social de la société de Esplanade Simone Veil 1 à 4000 Liège à Rue Saint-Exupéry 17 à 4460 Grâce-Hollogne.

DELIBERATION ET DECISIONS

L'assemblée constate à l'unanimité des voix qu'elle est valablement composée et ratifie l'exposé du président.

L'assemblée générale accepte à l'unanimité le transfert du siège social rue Saint Exupéry 17 à 4460 Grace Hollogne à dater de ce jour..

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures, après qu'il ait été donné lecture du procès-verbal, et que les signatures aient été recueillies.

Administrateur
TAOUFIQ Wail

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/06/2026 - Annexes du Moniteur belge